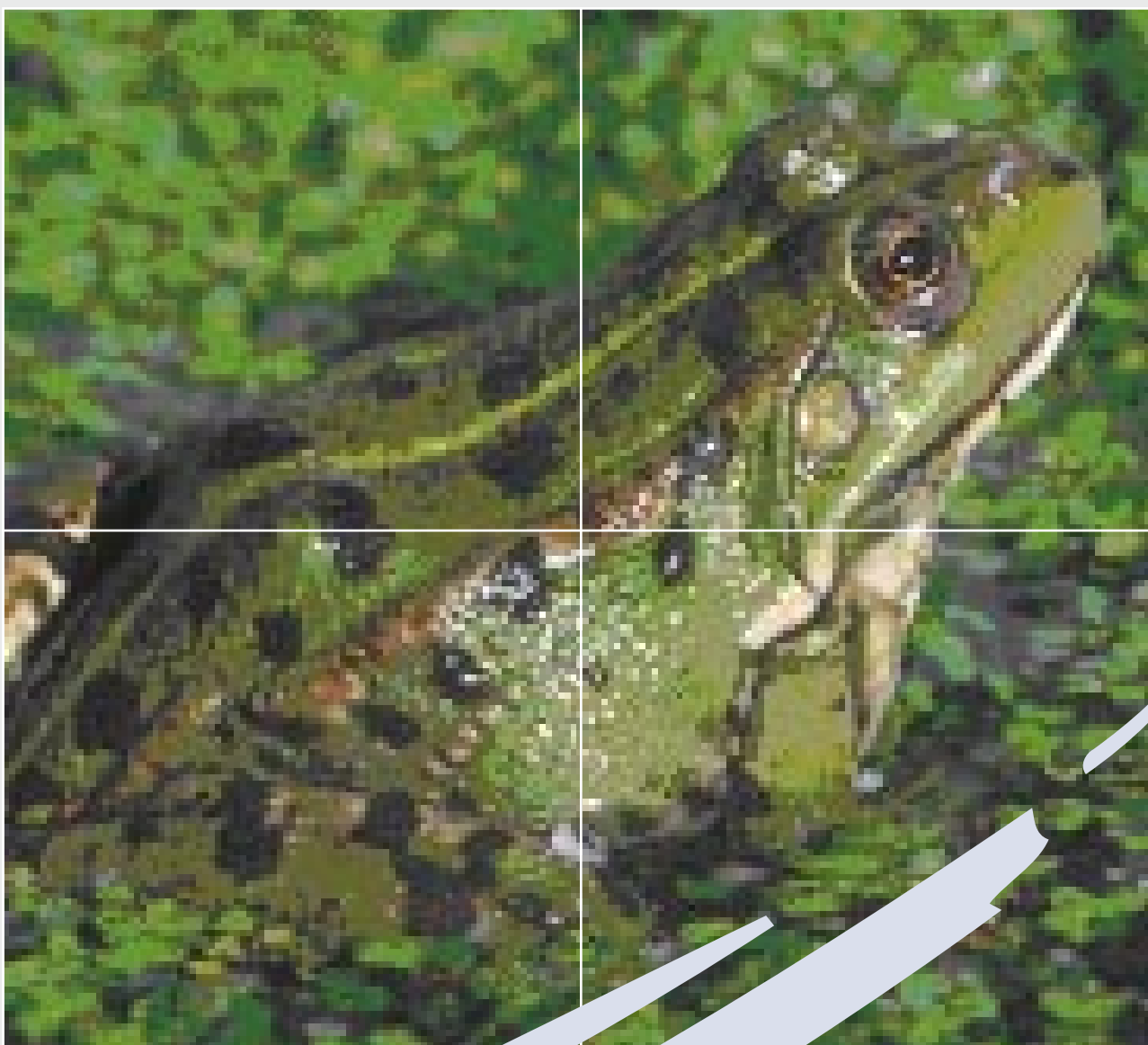


LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES SUSCEPTIBLES DE PROLIFÉRER DANS LES MILIEUX AQUATIQUES ET SUBAQUATIQUES

Fiches espèces animales



INTRODUCTION

Le jeu de fiches descriptives et détaillées des espèces animales exotiques et indigènes susceptibles de proliférer dans le bassin Artois-Picardie se décompose, pour chaque espèce, en plusieurs rubriques :

- la biologie de l'espèce (description, reproduction et propagation, productivité) ;
- l'origine géographique et modalités d'introduction en France pour les espèces exotiques ;
- la distribution actuelle de l'espèce (en France et dans le bassin Artois-Picardie) ;
- le biotope de l'espèce ;
- les impacts positifs sur le milieu naturel et sur les autres espèces d'une part, sur l'homme et ses activités d'autre part ;
- les impacts négatifs sur le milieu naturel et les autres espèces d'une part, et sur l'homme et ses activités d'autre part ;
- les régulations naturelles s'il y en a ou autre type de régulation des effectifs de l'espèce
- les interventions humaines/méthodes de gestion.

Crédit photographique : *Rana ridibunda*, auteur : José Godin

LES ESPECES EXOTIQUES

LES ESPECES LIEES A L'EAU

Les Oiseaux

Erismature rousse (A,***)

Oxyura jamaicensis

Canard roux

Emb : Vertébrés
Cl : Oiseaux
O : Anseriformes
F : Anatidés

BIOLOGIE

Description

Mâle en plumage nuptial : la tête est noire sauf les joues et le menton ; sa poitrine et ses flancs sont marron roux ; les sous-caudales sont blanches ; le bas de poitrine et le ventre blancs, et finement barrés de brunâtre ; les ailes sont brunes avec le milieu de la face inférieure blanc ; la queue est brune également. Il possède un bec bleu et des pattes grises tirant sur le bleu avec une palmure foncée. La mue post nuptiale est complète tout comme la pré-nuptiale.

Femelle adulte : sa tête est brun foncé, ses joues blanchâtres sont divisées par une bande brune allant de la base à la nuque ; le dessous et les flancs blancs sont barrés et tachetés de brun ; les sous-caudales sont blanches et plus ou moins barrées de brun également. Son bec est gris bleu et les pattes identiques à celles du mâle. Les deux mues sont également complètes.

Dimensions : ailes pliées 142-154 mm (mâle) ou 135-149 mm (femelle) ; queue 64-79 mm ; bec 37-41 mm ; tarse 30-38 mm. Longueur : 35-43 cm. Envergure : 53-62 cm. Poids : 540-795 g (mâle) ou 310-650 g (femelle) (Geroudet, 1999).

Un peu plus petite que l'érisature à tête blanche, cette espèce s'en distingue aussi par sa tête moins grosse aux couleurs plus contrastées et par son bec dépourvu de renflement à la base. Chez le mâle, la queue est plus courte, mais elle est également pointue et assez souvent relevée obliquement.

En Amérique, trois sous-espèces peuvent être distinguées : *jamaicensis* (Amérique du Nord et Amérique centrale), c'est elle qui a été introduite en Grande-Bretagne ; *andina* (Colombie) et *ferruginea* (au sud de l'Équateur) (Geroudet, 1999).

Comportement, voix

En Amérique du Nord, l'érisature rousse est bien connue pour ses mœurs parasites : elle pond dans les nids de ses congénères et aussi, moins fréquemment, dans ceux d'autres canards, grèbes et même râles. Elle pratique donc le parasitisme intra et interspécifique.

Contrairement à ce que l'on croyait auparavant, elle vole bien (en Europe centrale, elle se déplace selon les saisons). Elle est sociable en dehors de la période de reproduction, par contre, pendant celle-ci, mâle et femelle maintiennent une distance individuelle avec leurs congénères et il y a des altercations quand la limite est franchie : les mâles redressent la tête et la queue plus ou moins verticalement et déploient leurs rectrices ainsi que les plumes de leurs joues. Quand deux mâles s'opposent, ils se font face durant quelques minutes, bec à bec, le cou et la queue allongés sur l'eau ; ils peuvent se donner des coups de bec ou de pattes.

Voix : Cette espèce est silencieuse ; la plupart des émissions acoustiques ne sont pas des cris : il s'agit du bruit de crécelle produit par le mâle qui se frappe la poitrine avec le bec et celui des ailes qui battent l'eau. Par contre la femelle émet des cris aigus si elle est inquiétée (Geroudet, 1999).

Régime alimentaire

Cet oiseau se nourrit surtout dans la journée et trouve ses aliments à la surface de l'eau ou en plongeant (18-20 s environ). En Amérique, son alimentation se compose de potamots, scirpes et autres végétaux aquatiques, de mollusques, crustacés, vers et insectes (chironomes, hémiptères, coléoptères, libellules et phryganes) (Geroudet, 1999). En période de nidification, les insectes aquatiques et les crustacés constituent l'essentiel de son alimentation (Anonyme, 2002b).

Reproduction/propagation

La reproduction a été étudiée en Amérique du Nord. En Angleterre, la ponte commence dès la mi avril. Le nid est placé dans la végétation dense sur l'eau peu profonde (quelques décimètres), et est plus ou moins flottant ; il se trouve à distance des rives (en moyenne à 80 mètres) et est également éloigné de l'eau libre. C'est un amas de roseaux, joncs, comportant une coupe peu profonde et peu ou pas de duvet. Les œufs, blanchâtres ou blanc crème (62x46 mm en moyenne : ils sont aussi gros que ceux du grand héron), au nombre de 6-10, sont couvés 25-26 jours par la cane. On trouve parfois jusqu'à 20 œufs quand une femelle en parasite une autre. Les canetons s'envolent à l'âge de 50-55 jours et peuvent se reproduire à 2 ans. Dans certains cas le mâle semble accompagner la femelle et surtout les jeunes, mais selon certains auteurs ce ne sont pas les parents des nichées, mais apparemment des sujets attirés par la femelle (Geroudet, 1999).

Parades nuptiales : elles sont collectives, car plusieurs mâles s'assemblent autour d'une ou quelques femelles. Parmi les attitudes prises par les mâles, la plus remarquable est la suivante : ils gonflent le cou (ce sont les sacs aériens qui provoquent le renflement) et se frappent la poitrine rapidement avec le bec ; à ce moment des bulles d'air apparaissent sur l'eau contre les oiseaux. Elles proviennent de l'air expulsé quand les canards appuient leur bec sur leur poitrine (les battements engendrent un petit bruit). Ensuite, les mâles redressent la tête, dégonflent en partie leur sac aérien et crient (Geroudet, 1999).

Cette espèce possède donc une importante capacité de colonisation de nouveaux milieux grâce à sa compétitivité face aux autres espèces, à sa reproduction efficace et sa moindre exigence vis-à-vis de la qualité de ses habitats.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET MODALITES D'APPARITION EN FRANCE

Des canards exotiques sont élevés depuis longtemps par des amateurs mais, régulièrement, certains s'échappent ; toutefois, pour diverses raisons, la plupart ne réussissent pas à vivre en liberté et disparaissent. En Europe, il y a eu des exceptions tels que les canards mandarins et carolins, la bernache du Canada et l'érisma rousse (Geroudet, 1999).

RQ : Les cas d'oiseaux aquatiques introduits en France sont encore rares, par rapport à d'autres pays comme la Grande-Bretagne : en dehors de l'érisma rousse, ils concernent surtout la bernache du Canada (*Branta canadensis*, l'ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) et le flamant du Chili (*Phoenicopterus chilensis*) (Perennou, 1996).

Oxyura jamaicensis est originaire d'Amérique du Nord où elle niche surtout dans la partie occidentale, du Canada à la Californie, et aux Antilles. En Amérique du Sud, elle est présente naturellement du Venezuela à l'extrémité du Chili, seulement dans les Andes. Migratrice, elle hiverne dans la moitié méridionale des Etats-Unis (y compris les côtes de l'Atlantique), au Mexique et en Amérique centrale.

Elle a été introduite en 1949 (3 couples) à Slimbridge (Wildfowl Trust, Angleterre), d'où environ 70 jeunes s'échappèrent fortuitement entre 1956 et 1963. En 1960, on signala pour la première fois la reproduction de l'espèce dans l'ouest de l'Angleterre et peu à peu l'érisma se répandit dans plusieurs contrées des Midlands où ses effectifs augmentèrent rapidement, à raison d'environ 25 % par an entre 1965 et 1975 (10 % à partir de 1980). En 1975, on connaissait une cinquantaine de couples nicheurs (depuis l'espèce s'est installée en Ecosse, dans le sud de l'Angleterre, sur l'île d'Anglesey et dans le nord de l'Irlande). En 1990, il y avait environ 3000 oiseaux, en 1991 environ 570 couples nicheurs, en 1994 près de 3 500 sujets avec au moins 600 couples nicheurs (Geroudet, 1999) et en 1996 plus de 4000 individus (Collectif, 2000). La nidification a été signalée dès 1974 en Irlande (Geroudet, 1999).

L'érisma se est également répandue sur le continent européen à partir de 1965 et a même gagné l'Irlande (à partir de la Grande-Bretagne ?) : 10-15 oiseaux nicheurs. Actuellement, des oiseaux échappés de captivité se sont établis aux Pays-Bas (depuis 1977), en France (signalés dès 1974) et en Belgique depuis 1991.

En France, entre 1974 et 1990, il y a eu 53 observations (les individus présents sont des hivernants pour la plupart), dont 16 sujets en 1983 dans l'Essonne ; 2 nidifications ont été signalées dans le Pas-de-Calais en 1988 (Geroudet, 1999). Dernièrement, 40 individus ont été observés ensemble à Grand Lieu où l'espèce niche (Collectif, 2000).

L'espèce a été également observée en Espagne dès 1983 et elle y niche depuis avant 1990 ; des hybrides avec l'érisma à tête blanche ont été signalés dans ce pays. En Suisse, l'érisma rousse a été repérée (quelques sujets) à partir de 1981-1982, en Suède à partir de 1965 et en Allemagne en 1980, mais sans preuve de nidification ensuite. Au total, en 1997, l'érisma rousse était présente dans une vingtaine de pays européens mais avait niché dans six seulement en dehors des îles Britanniques. On la trouve également tout au long de l'année au Maroc, en Israël, Turquie et en Ukraine (Geroudet, 1999).

DISTRIBUTION ACTUELLE

En France et dans le bassin Artois-Picardie

L'espèce est surtout rencontrée au nord-ouest de la France, sur les côtes de la Manche, le bassin Artois-Picardie étant concerné. Durant la période 1974-1994, 3 à 5 observations ont été faites dans le Nord (Val Joly notamment) et le Pas-de-Calais, 2 dans la Somme ; elle était absente de l'Aisne. Sa présence a également été signalée sur les côtes méditerranéennes et en Corse. Les effectifs sont cependant peu abondants, la France n'étant qu'un pays charnière entre plusieurs populations importantes (notamment Angleterre et Espagne) (Perennou, 1996).

Evolution des effectifs

Les effectifs de l'espèce sont maintenus grâce au plan de limitation des effectifs mis en place par plusieurs pays européens.

BIOTOPES

Dans l'aire d'origine

En Amérique, elle fréquente généralement les marais riches en végétation palustre et parfois aussi les lacs et étangs présentant les mêmes caractéristiques. En hiver, on la voit dans les estuaires, les lacs et les cours d'eau (Geroudet, 1999).

Dans les aires d'introduction et en France

En Europe, on l'observe sur les eaux peu profondes avec roseaux et joncs ; elle évite les plans d'eau artificiels, les eaux courantes et les eaux qui ont des rives abruptes (Geroudet, 1999).

IMPACTS POSITIFS

Sur le milieu naturel et les autres espèces présentes

Aucun

Sur l'homme et ses activités

Aucun

IMPACTS NEGATIFS

Sur le milieu naturel et les autres espèces présentes

Si les autres Anatidés exotiques qui nichent actuellement en Europe, ne semblent pas concurrencer sérieusement les espèces indigènes, il n'en va pas de même pour l'érismature rousse (Geroudet, 1999). Cette dernière est qualifiée d'« agressive » (du fait, entre autres, de son comportement parasite) en ce sens qu'elle paraît dominante (ainsi que les hybrides) vis-à-vis de l'érismature à tête blanche et d'autres canards (en Espagne, canard colvert, fuligule milouin, foulque, grèbe castagneux) mais cela n'a pas été constaté en Angleterre (Geroudet, 1999).

Elle constitue une menace plus importante pour l'érismature à tête blanche. En effet, elle la chasse de ses territoires d'alimentation, s'avère plus compétitive pour la reproduction (en s'accaparant les femelles de l'espèce autochtone) et produit ainsi des hybrides féconds. Elle est, en outre, plus dynamique et moins exigeante d'un point de vue écologique que l'érismature à tête blanche ; les mâles de cette espèce sont aussi plus agressifs (Collectif, 2000).

Aussi cette hybridation et cette compétition sont susceptibles de conduire à terme l'espèce méditerranéenne à la disparition par « dilution génétique ». Plusieurs espèces ou races d'oiseaux se sont déjà éteintes dans le monde de cette façon, ou sont sur le point de l'être : le grèbe *Tachybaptus rufolavatus* à Madagascar, plusieurs races insulaires de canards, ... Le risque est donc bien réel de voir une espèce abondante en Amérique (au moins 600 000 individus, trente fois plus que l'espèce eurasiatique) éliminer une espèce menacée d'Espagne, puis d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (elle figure d'ailleurs dans le livre rouge des espèces menacées au plan mondial, catégorie vulnérable) (Perennou, 1996).

Ses effectifs sont aujourd'hui fragmentés en trois populations.

La population ouest-européenne est concentrée en Espagne et Afrique du Nord, l'espèce ayant disparu de Corse dans les années 1960. Cette population, après une chute dramatique amenant l'effectif à 22 oiseaux seulement, a bénéficié des efforts de conservation des habitats en Europe et de réintroduction, ramenant les effectifs à 1 300 oiseaux fin 1998. En Corse, un projet de réintroduction à partir d'oiseaux nés en captivité est en cours, bénéficiant du soutien d'un programme LIFE (l'instrument financier pour l'environnement). Pour être menée à bien, cette expérience implique que la population réintroduite ne soit plus soumise à la pression de compétition exercée par l'érisma rousse (Collectif, 2000).

Sur l'homme et ses activités

Aucun

INTERVENTIONS HUMAINES / METHODES DE GESTION

Devant le danger que représente l'érisma rousse pour l'érisma à tête blanche, les différents pays concernés en tant que lieu d'origine (Grande-Bretagne), de transit (Europe occidentale) ou de risque concret (Espagne) ont pris des attitudes et des mesures très différentes (Perennou, 1996).

En Espagne, l'érisma rousse est tuée depuis 1991 (année où la nidification fut observée) (Geroudet, 1999). Par exemple, en 2001, 8 individus de cette espèce ont été éliminés, et, d'après les suivis de populations effectués par les Espagnols, une nette diminution de sa présence indésirable ainsi que des hybrides (E. rousse x E. à tête blanche) a été constatée (Anonyme, 2002a).

Bien que certains individus observés en France aient pu s'échapper de captivité, l'origine anglo-saxonne de la grande majorité des oiseaux observés est fortement suggérée par leur concentration dans le nord-ouest de la France. Un second indice est leur concentration dans le temps, principalement en hiver dès novembre, période où les oiseaux anglais se regroupent pour hiverner sur quelques réservoirs. Enfin le nombre d'observations, en Europe en général, est fortement corrélé à l'augmentation des effectifs britanniques. Sans le démontrer strictement, ces trois éléments convergents indiquent que l'émigration britannique est vraisemblablement la source principale des observations continentales (Perennou, 1996). C'est pourquoi un plan d'action pour éradiquer l'espèce a été mis en place par ce pays (ses effectifs sont limités : on capture ou tire des oiseaux nicheurs) (Collectif, 2000). Ainsi ces dernières années, entre avril 1999 et l'été 2001, pas moins de 2 200 érisma rousse ont été tuées dans les îles Britanniques, sur une population estimée initialement à 5 000 individus début 1999. Un bilan doit être fait par les autorités administratives, les ornithologues et les associations de protection de la nature et des oiseaux (Dubois, 2001).

En 1993, une réunion s'est tenue en Angleterre pour discuter des mesures destinées à contrer l'expansion de l'érisma rousse ; les dix pays participants sont tombés d'accord pour la limiter (Geroudet, 1999).

En 1994, lors d'un second atelier international à Cordoue (Espagne), les actions entreprises en Espagne et en Grande-Bretagne sont louées, mais les participants jugent « particulièrement inquiétante l'absence de décision en Hollande, Belgique, Allemagne, Islande, France, Irlande et Maroc ». Pourtant la communauté européenne a recommandé à tous les Etats membres d'encourager les mesures de contrôle de l'érisma rousse (Perennou, 1996).

En France, c'est fin 1996 que l'élimination de l'espèce a été décidée par le ministère chargé de l'environnement, assisté d'un comité de pilotage. En effet, la France se situe entre l'importante population britannique d'érisma rousse et l'Espagne, derniers refuges européens de l'érisma à tête blanche et cette position charnière lui donne une grande importance quant aux mesures de contrôle à y prendre.

Face à des oiseaux capables de grands déplacements rapides, seule une action concertée internationale peut contrecarrer son introduction mais dans notre cas elle s'est mise en place difficilement : la France fait partie des pays tiers et a donc réagit beaucoup moins rapidement que l'Espagne et l'Angleterre, n'étant pas directement touchée et ne s'estimant pas responsable du problème. Pourtant, de part sa position géographique, elle pourrait être à l'origine d'une éventuelle expansion, si s'installait une population nicheuse de l'espèce américaine (Perennou, 1996).

C'est donc pour ces raisons que, (et aussi grâce au projet de réintroduction de l'érismaure à tête blanche en Corse (Perennou, 1996)), dans le cadre du programme européen de limitation des populations de cette espèce, la France a décidé d'agir par différents moyens :

- La mise en place d'un réseau d'observation, avec centralisation des données au niveau national par le comité d'homologation.
- Des interventions par tir, coordonnées par l'Office National de la Chasse et réalisées par des agents assermentés (brigades mobiles d'intervention, gardes nationaux, personnels assermentés des réserves naturelles) en fonction des données d'observations arrivées au centre opérationnel. Fin 1999, 44 oiseaux avaient été abattus au cours de 38 interventions, la plupart des observations étant concentrées sur la façade ouest atlantique.
- La sensibilisation des observateurs potentiels d'individus sur la nécessité d'« éradiquer » cette espèce, compte tenu des risques de pollution génétique. La France joue le rôle de « barrière sanitaire » en raison de sa position géographique par rapport à l'Espagne et a, de ce fait un rôle important à jouer. Il est donc crucial que les observations effectuées puissent donner lieu à des destructions, ce qui implique la compréhension et l'adhésion des ornithologues à cette démarche.
- La prévention de l'introduction dans la nature d'oiseaux en provenance d'élevages. La France a pour le moment privilégié la sensibilisation et la prévention par rapport à la voie réglementaire (interdiction de l'élevage par exemple). C'est ainsi qu'une information a été adressée aux éleveurs par l'association Aviornis, incitant à ne plus élever cette espèce et à prévenir son introduction involontaire dans la nature en **éjointant** tous les individus (Collectif, 2000).

En ce qui concerne le contrôle du commerce des espèces, pour être efficace, il devrait être envisagé de manière simultanée dans l'ensemble des pays de l'Union européenne ; pour le moment cette activité n'est pas réglementée en France.

Les mesures de contrôle mises en place progressivement dans la plupart des pays d'Europe, à la suite des recommandations de la Convention de Berne notamment, permettront peut-être d'endiguer le phénomène d'invasion par l'espèce. Elles nécessitent cependant une mobilisation coordonnée et soutenue dans ces pays, difficilement reproductible à tous les cas d'introduction d'espèces animales ou végétales, compte tenu de l'ampleur du phénomène. Dans le cas de l'érismaure rousse, on peut encore penser qu'il n'est pas trop tard et plus encore que cette action permettra la réussite de la réintroduction de l'érismaure à tête blanche en France (Collectif, 2000).

C'est dans ce contexte que l'érismaure rousse est classée, dans le bassin Artois-Picardie, parmi les espèces prioritaires dont les effectifs sont à limiter systématiquement (et cela même si les individus observés sont peu nombreux et qu'ils ne posent pas de problème dans le bassin) et les éventuelles interventions devront s'inscrire dans le cadre du programme lancé à l'échelle européenne et plus particulièrement celui de la France.

POUR EN SAVOIR PLUS

Bibliographie

- Anonyme. (2002a). Contrôle de l'érisma rousse, vol. 2002. Ornithomedia-Magazine
http://www.ornithomedia.com/magazine/mag_art31_4.htm.
- Anonyme. (2002b). Erismature rousse, vol. 2002.
<http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Birds/MSS/Francais/erousse.htm>.
- Collectif. (2000). Les espèces invasives en zone humide. *Zones Humides Infos (Publication du groupe d'experts "zones humides")* N° 28, 20 p.
- Dubois, J. (2001). Erismature rousse en Grande-Bretagne, vol. 2002.
<http://ebn.unige.ch/pipermail/ebn-ch/2001-December/000121.html>.
- Geroudet, P. (1999). *Les Palmipèdes d'Europe*, Michel Larrieu édition. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Perennou, C. (1996). L'Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*) : une introduction problématique d'oiseau dans les milieux aquatiques. In *Connaissance et gestion du patrimoine aquatique. Les introductions des espèces dans les milieux aquatiques continentaux en métropole. Séminaire Ministère de l'Environnement, GIP HydrO systèmes* (éd. C. S. Pêche), pp. 143-151. Bulletin Français de la Pêche et de la Protection des milieux aquatiques, Paris.

Spécialiste

M^e **Martine BIGAN**

Direction de la nature et des paysages

Ministère de l'écologie et du développement durable

20, avenue de Ségur

75302 Paris 07 SP

Tél : 01 42 19 18 70